

Afrique

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

Avec près de 20 millions de personnes déplacées résidant en Afrique subsaharienne à la fin de l'année 2016, la région continue d'accueillir la plus importante population au monde relevant de la compétence du HCR. Environ 5,6 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, plus de 13 millions de déplacés internes et plus de 700 000 apatrides résident dans divers pays de la région, notamment en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, au Nigéria, en Ouganda, au Soudan et au Tchad.

Plusieurs crises perdurent, notamment au Burundi, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Nigéria, en Somalie et au Soudan du Sud, et entraînent des mouvements de population massifs à l'intérieur et au-delà des frontières ; alors que de nouveaux conflits et d'autres facteurs de déplacement sont apparus dans la région. Plusieurs pays accueillant un grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR connaissent des difficultés sociales et économiques, ce qui est particulièrement préoccupant. Dans le nord-est du Nigéria, ainsi qu'en Somalie et au Soudan du Sud, par exemple, la sécheresse qui sévit, exacerbe les effets des conflits, provoque une insécurité alimentaire et entrave l'accès aux populations en détresse. Cette situation devrait perdurer en 2018.

Des réfugiés sud-soudanais au point de passage de Busia, dans le district de Koboko, dans le nord de l'Ouganda, en mai 2017.

© HCR / JOSE

Déjà confronté à la dynamique complexe des conflits dans la région, le HCR s'efforce en outre de faire face à une hausse des mouvements mixtes vers l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, ainsi que vers le golfe d'Aden. Les causes de ces mouvements sont multiples, incluant notamment les changements climatiques et l'insécurité alimentaire due à la sécheresse. Des centaines de milliers de personnes en déplacement risquent d'être maltraitées et exploitées par les passeurs et les trafiquants. Si les déplacements le long des itinéraires passant à travers le désert du Sahara, l'Afrique du Nord, et la Méditerranée pour rejoindre l'Europe sont les plus connus, les personnes qui se dirigent vers l'Afrique australe et le Yémen en franchissant le golfe d'Aden s'exposent à des dangers similaires.

Les Gouvernements de Djibouti, de l'Éthiopie, du Kenya, de l'Ouganda, de la Somalie et de la République-Unie de Tanzanie, seront des partenaires majeurs en 2018, mettant le CRRF en pratique et dirigeant les efforts pour traiter de manière globale la question des réfugiés.

Le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF, voir le *Glossaire*) aura un impact considérable dans la région l'année prochaine. Six des douze pays qui le mettent en œuvre se trouvent en Afrique, y compris dans le cadre de l'approche régionale destinée à répondre à la situation des réfugiés somaliens menée par l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD). Les Gouvernements des pays où le CRRF est appliqué, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie et la République-Unie de Tanzanie, seront des partenaires majeurs en 2018, mettant le CRRF en pratique et dirigeant les efforts pour traiter de manière globale la question des réfugiés. Le nombre de pays où le CRRF est mis en œuvre continue d'augmenter et l'on observe, à travers le continent, des politiques pour les réfugiés qui s'inscrivent dans une approche globale. La détermination des pays hôtes à maintenir des normes toujours plus élevées en matière de protection des réfugiés et des déplacés internes — notamment en coopérant étroitement avec les agences des Nations Unies ou les autres

partenaires sur des initiatives de renforcement des capacités, sur l'assistance technique et sur les politiques nationales — reflète leur volonté de relever les défis actuels associés aux mouvements de réfugiés sur le continent, tout en recherchant des stratégies susceptibles de profiter à la fois aux réfugiés, aux communautés d'accueil et aux économies locales.

PRINCIPALES SITUATIONS

Situation burundaise

À ce jour (septembre 2017) depuis que les troubles civils ont éclaté au Burundi en 2015, environ 419 000 Burundais se sont réfugiés en République démocratique du Congo, en Ouganda, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie. Selon les estimations, environ 534 000 réfugiés devraient être accueillis dans la région d'ici la fin de l'année 2017. La violence et les troubles civils, conjugués à l'incessante dégradation de la situation politique et socio-économique, laissent penser que d'autres déplacements sont prévisibles en 2018. Il y a également plus de 209 000 déplacés internes ; ce nombre devrait rester relativement faible en 2018, bien que la situation en matière de droits de l'homme soit particulièrement instable.

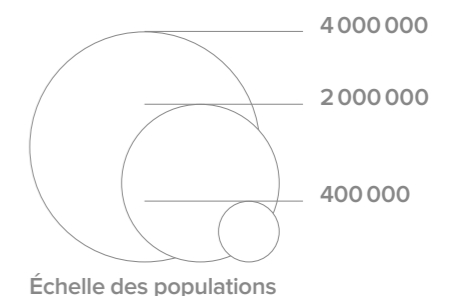
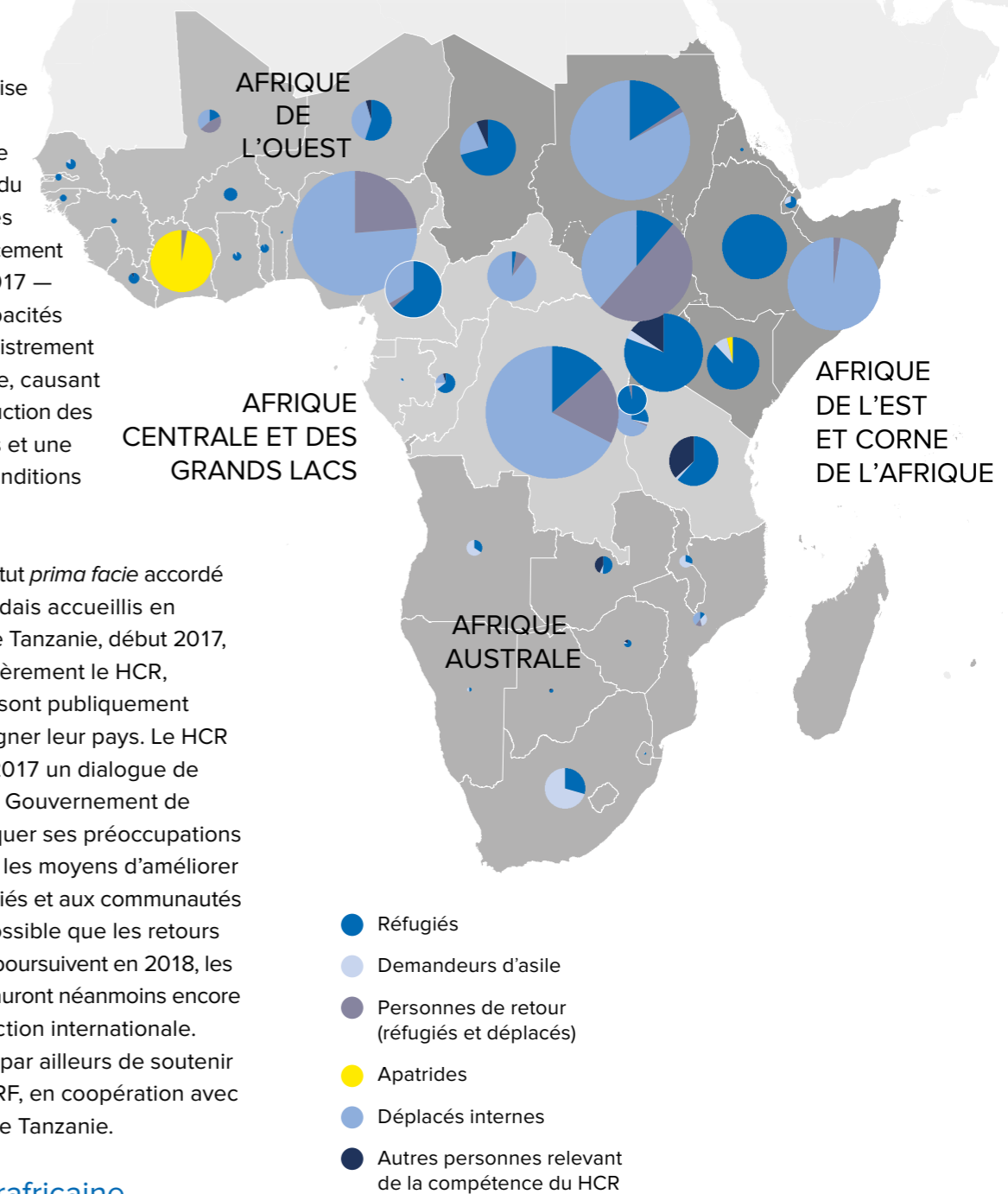
Le HCR plaide pour qu'une solution politique soit trouvée pour mettre fin au conflit civil, afin de créer un environnement propice au retour des réfugiés au Burundi. Cependant, une série de défis de protection devraient persister en 2018. L'afflux de réfugiés s'est traduit par le surpeuplement des camps, en particulier au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie, et a donc entraîné la nécessité de trouver des terrains supplémentaires pour loger les nouveaux arrivants. Les problèmes de sous-financement —

la situation burundaise est l'une des six situations au monde où les programmes du HCR connaissent les problèmes de financement les plus aigus en 2017 — affaiblissent les capacités d'accueil et d'enregistrement dans les pays d'asile, causant par ailleurs une réduction des rations alimentaires et une dégradation des conditions d'hébergement.

La révocation du statut *prima facie* accordé aux réfugiés Burundais accueillis en République-Unie de Tanzanie, début 2017, préoccupe particulièrement le HCR, d'autant plus qu'ils sont publiquement encouragés à regagner leur pays. Le HCR a engagé en août 2017 un dialogue de haut niveau avec le Gouvernement de Tanzanie pour évoquer ses préoccupations à ce sujet ainsi que les moyens d'améliorer le soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil. S'il est possible que les retours en petit nombre se poursuivent en 2018, les réfugiés burundais auront néanmoins encore besoin d'une protection internationale. Le HCR continuera par ailleurs de soutenir l'application du CRRF, en coopération avec le Gouvernement de Tanzanie.

Situation centrafricaine

La situation humanitaire se dégrade en République centrafricaine du fait de la reprise des combats entre groupes armés, qui a provoqué des déplacements dans le pays et au-delà des frontières. Le conflit s'étend à de nouvelles régions dans le nord-ouest et le sud-est, ainsi qu'à des secteurs précédemment épargnés par la violence, comme Bria, dans le centre du pays, et Kaga-Bandoro, dans le nord.



Le regain de violences confessionnelles ciblant les civils, les humanitaires et les Casques bleus des Nations Unies entrave la capacité du HCR à fournir une aide vitale.

Fin août 2017, les chiffres relatifs aux déplacements étaient à leur plus haut depuis le début de la crise en 2013, avec environ 592 000 personnes déplacées dans le pays, soit 25 pour cent de plus qu'en 2013, et plus de 513 000 réfugiés dans les pays voisins. En 2018, une instabilité persistante devrait encore accroître les déplacements. Simultanément, la République centrafricaine continue d'accueillir un nombre considérable de réfugiés provenant de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud, ainsi que des personnes fuyant l'instabilité qui persiste dans le sud du Tchad. Ces situations risquent d'entraîner l'afflux d'environ 18 500 nouveaux réfugiés l'année prochaine.

En 2018, le HCR continuera d'offrir protection et assistance aux déplacés internes, en ciblant les personnes les plus vulnérables dans les régions qui accueillent également des réfugiés de retour. L'organisation s'investira encore davantage dans les programmes d'appui à l'autosuffisance, dans la promotion de l'intégration des personnes qui relèvent de sa compétence dans les structures nationales, et renforcera son partenariat avec la Banque mondiale dans les pays voisins. Compte tenu des récentes recrudescences de violences, le HCR ne recommande ni n'encourage les retours en République centrafricaine. Le HCR restera flexible pour répondre aux crises qui surviennent dans de nouvelles parties du pays et cherchera à consolider les mécanismes de coordination et d'exécution existants, afin de remédier aux lacunes de la réponse humanitaire.



Dans le village congolais de Mobayi-Mbongo, un groupe d'hommes regarde des maisons brûler de l'autre côté du fleuve, dans le village de Moybaye, en République centrafricaine.

Si près de leurs maisons et pourtant si loin

Au cours des cinq derniers mois, plus de 60 000 réfugiés ont franchi les rivières de l'Oubangui et de Mbomou pour fuir la République centrafricaine déchirée par la guerre.

« Nous étions les derniers du village. Il était trois heures du matin lorsque j'ai entendu que ça tirait tout autour de nous. Je ne savais pas quel groupe c'était. On s'est levés et on a couru. On n'a rien emporté, seulement les moustiquaires et les draps », explique François Koko, un pêcheur de 42 ans qui s'est enfui avec sa femme et ses trois jeunes enfants.

Situation de la République démocratique du Congo

Avec plus de 600 000 réfugiés congolais dans la région et 3,8 millions de déplacés internes, la crise qui sévit en République démocratique du Congo est l'une des plus complexes, l'une des plus anciennes et l'une des plus oubliées au monde. Des réfugiés congolais continuent d'affluer en grand nombre en Angola, au Burundi, en

Ouganda, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie. Depuis avril 2017, la situation s'est aggravée et reste tendue, un conflit interethnique dans la région du Kasai causant des déplacements internes au rythme de 8 000 personnes par jour. Des dizaines de milliers de Congolais ont fui en Angola et en Zambie. La situation a incité le HCR à publier un appel supplémentaire pour financer la réponse humanitaire en juin 2017.

En 2017, la situation a été caractérisée par de graves atteintes aux droits de l'homme, notamment des mutilations physiques, des exécutions, des violences sexuelles, des arrestations arbitraires et des placements en détention dans des conditions inhumaines. Alors que l'on ne prévoit guère d'améliorations en 2018, le HCR continuera de guider et de coordonner les efforts auprès des réfugiés, tout en comptant sur le soutien de l'équipe de pays pour l'action humanitaire (voir le *Glossaire*). En 2018, la réponse régionale du HCR accordera également la priorité aux activités assurant l'accès des demandeurs d'asile au territoire. Elle augmentera les capacités d'accueil dans les pays qui reçoivent des réfugiés et fournira une protection internationale ainsi qu'une aide humanitaire essentielle aux populations déplacées. Le HCR aura recours à des aides en espèces (voir le *Glossaire*) pour permettre aux réfugiés de construire leurs abris, et travaillera avec le Gouvernement et les partenaires de développement pour améliorer les structures médicales, éducatives, hydriques et sanitaires, et pour renforcer le système judiciaire.

Situation nigériane

La crise dans le bassin du lac Tchad — qui comprend le nord-est du Nigéria et des parties du Cameroun, du Niger et du Tchad — affecte désormais près de 7,1 millions de personnes. Ces personnes ont été déplacées soit en raison de l'insurrection en cours, soit du fait de son impact sur les structures politiques et économiques fragiles des pays de la sous-région. L'insurrection et les mesures anti-insurrectionnelles appliquées par le Gouvernement et la Force multinationale mixte ont suscité des besoins considérables en matière d'aide humanitaire, avec près d'1,9 million de déplacés internes au

Nigéria et plus de 200 000 réfugiés nigériens au Cameroun, au Niger et au Tchad.

Le HCR est préoccupé par les retours forcés ou organisés par les réfugiés eux-mêmes au Nigéria, compte tenu des violences extraordinaires perpétrées contre les civils, auxquelles s'ajoute une forte insécurité alimentaire qui continue d'aggraver les déplacements. Ces rapatriés se transforment souvent en nouveaux déplacés internes et ont besoin de services d'enregistrement et d'une aide à la réintégration, sous forme d'hébergement, d'assistance matérielle axée sur la protection, et de soutien psychologique et social. Les moyens de générer des revenus sont peu nombreux dans la sous-région correspondant au bassin du Lac Tchad, et la situation générale se dégrade.

Bien que la situation dans le nord-est du Nigéria devrait s'améliorer progressivement, il faudra un certain temps pour que les opérations militaires prennent fin et pour que l'autorité de l'État soit pleinement rétablie dans les régions affectées. En 2018, le HCR prévoit de mettre en œuvre une stratégie globale de protection et de recherche de solutions ciblant les demandeurs d'asile, les réfugiés, les déplacés internes et les populations de retour. Cette stratégie prévoit notamment la distribution d'articles de secours essentiels et une assistance à l'hébergement, y compris au moyen d'aides en espèces ; un accompagnement psychologique et social ; un plaidoyer et l'accès à la justice pour lutter contre les violences sexuelles et de genre (voir le *Glossaire*) ; un suivi de protection et une analyse des populations de déplacés internes.

Situation somalienne

Depuis plus de deux décennies, la crise en Somalie a déplacé plus de 2,4 millions de personnes à travers la Corne de l'Afrique, dont au moins 1,5 million de personnes déplacées en Somalie et près de 900 000 réfugiés vivant à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya et au Yémen.

L'élection d'un nouveau Président fédéral en janvier 2017 a été considérée, par beaucoup, comme une étape majeure en direction de la stabilisation. Les jeunes générations, qui représentent plus de 70 pour cent de la population, sont appelées à jouer un rôle majeur dans la croissance de la Somalie. Cependant, de grands enjeux demeurent. Les militants d'Al-Shabaab contrôlent encore de vastes parties du pays. L'instabilité politique et l'insécurité, en particulier dans le centre et le sud de la Somalie, ainsi que la faiblesse de l'économie, ont limité les moyens de subsistance et causé une dégradation de l'environnement et de graves sécheresses, contribuant ainsi à la prolongation de la crise.

En 2018, le HCR continuera de se concentrer sur les activités de protection et d'assistance vitales, ainsi que sur les initiatives visant à rechercher des solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence. Dans cette optique, l'organisation renforcera les institutions administratives, les cadres juridiques et politiques régionaux (le cas échéant) et les pratiques applicables à la protection des réfugiés. En outre, elle encouragera l'autonomie et l'intégration économique des réfugiés et des demandeurs d'asile somaliens en mettant l'accent sur l'appui aux moyens d'existence et sur les initiatives éducatives, tout en orientant les programmes d'aide financière sur les nouveaux arrivants et sur les personnes les plus vulnérables. Les autres

priorités de l'année 2018 visent à prendre en charge des besoins de réintégration des Somaliens qui reviennent du Kenya et du Yémen, en renforçant les projets d'aide à la réintégration qui bénéficient à la fois aux personnes relevant de la compétence du HCR et aux communautés hôtes, tout en assurant l'intervention d'urgence pré-famine en Somalie.

En 2018, le HCR travaillera avec ses partenaires pour consolider les résultats obtenus en 2017 dans le cadre de la Déclaration de Nairobi, coopérant en particulier avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et ses États membres en vue de trouver des solutions durables pour les réfugiés somaliens.

Situation sud-soudanaise

La situation au Soudan du Sud est la troisième plus grande urgence au monde après les crises syrienne et afghane ; et elle est la plus importante et la plus complexe du continent africain. Il y a actuellement 2 millions de réfugiés dans la sous-région, en plus des 2 millions de Sud-Soudanais déplacés dans leur pays. Un tiers de la population sud-soudanaise, qui s'élève à 12 millions de personnes, a été déplacée, et la moitié de la population a été affectée par le conflit. La situation politique et sécuritaire reste précaire dans le pays. Les affrontements armés se poursuivent, avec leur cortège d'exécutions, de viols et d'enlèvements, dans un climat d'anarchie généralisée. Une forte insécurité alimentaire aggrave encore la situation et entraîne des déplacements internes ainsi que des mouvements transfrontaliers massifs avec un grand nombre d'enfants réfugiés présentant des taux de malnutrition alarmants.

L'impact de la crise se fait durement ressentir dans les pays voisins. L'Ouganda, qui offre l'hospitalité à un million de réfugiés sud-soudanais, a accueilli en moyenne 1 800 Sud-Soudanais par jour au cours des douze derniers mois. Sachant qu'un million de réfugiés supplémentaires sont dispersés dans la sous-région, notamment au Soudan qui a reçu plus de 180 000 Sud-Soudanais en 2017, des fonds sont nécessaires de toute urgence pour aider les États et les communautés à intégrer leurs voisins.

Du fait du conflit au Soudan du Sud, l'Ouganda se classe au troisième rang des pays africains par le nombre de réfugiés accueillis sur son sol, représentant désormais 3,5 pour cent de la population totale du pays. En dépit des défis liés à l'accueil de populations aussi nombreuses, l'Ouganda continue de pratiquer l'une des politiques les plus progressistes en matière de protection des réfugiés. Pour appuyer le Gouvernement de l'Ouganda dans son approche inclusive, le CRRF a été lancé officiellement en 2017 et se poursuivra en 2018. Accueillant la deuxième population de réfugiés la plus importante d'Afrique, dont plus de 350 000 réfugiés sud-soudanais, l'Éthiopie est également devenue l'un des pays de mise en œuvre du CRRF en février 2017.

En 2018, le HCR continuera de se concentrer sur l'aide vitale aux réfugiés, notamment en assurant des services de base et en répondant aux besoins essentiels des nouveaux arrivants sud-soudanais dans les pays limitrophes. Un financement insuffisant pourrait avoir de graves conséquences, avec au moins 100 000 déplacés internes risquant d'être privés d'articles de secours essentiels. Les autres effets négatifs incluent la non-distribution de protections périodiques aux femmes et aux

adolescentes au Soudan. Le HCR ne serait peut-être pas non plus en mesure d'assurer une alimentation en eau durable en Ouganda, où les volumes disponibles sont d'ores et déjà inférieurs aux normes d'urgence. Enfin, des centaines de milliers d'enfants sud-soudanais réfugiés en Ouganda et au Soudan pourraient ne pas aller à l'école.

STRATÉGIE RÉGIONALE

Répondre aux besoins essentiels

La prise en charge des besoins essentiels des personnes relevant de la compétence du HCR reste une priorité en Afrique. De fait, la satisfaction des besoins essentiels et la fourniture de services de base, notamment dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'éducation, représentent près de la moitié du budget régional total.

L'organisation se concentrera sur les activités de protection et d'assistance vitale, tout en facilitant la scolarisation des enfants réfugiés et demandeurs d'asile somaliens dans le primaire. Le HCR distribuera des allocations en espèces ou des bons d'achat pour permettre aux familles de se procurer des articles ménagers de base et répondra en Somalie à la sécheresse qui augmente les risques de déplacements dus à la famine. Au Soudan du Sud, les besoins dans le secteur des abris et d'autres secteurs essentiels restent critiques. Comme 88 pour cent des déplacés internes ne vivent pas dans des zones d'installation organisées, de nombreux besoins ne sont pas satisfaits tandis que plus de la moitié des réfugiés (60 pour cent) vivent encore dans des abris d'urgence après des années de déplacement.

Environnement de protection favorable

En 2018, le HCR continuera d'accorder la priorité à l'aide à la protection à travers des interventions dont les nombreux effets bénéfiques sur la protection ont été démontrés, comme l'enregistrement et l'éducation. Aux côtés d'autres agences humanitaires des Nations Unies, le HCR continuera de se concentrer sur la prévention et la réponse contre les violences sexuelles et de genre en augmentant l'engagement des communautés dans cette problématique et en facilitant l'accès des victimes aux services de santé et à l'aide juridique. L'enregistrement de tous les bénéficiaires et la délivrance de documents d'identité restant de toute première importance pour l'organisation, elle concentrera ses efforts en 2018 sur l'amélioration des systèmes d'enregistrement et d'émission de documents, notamment en mettant en œuvre, dans la mesure du possible, le nouveau système biométrique de gestion de l'identité. La politique du HCR sur les alternatives à la détention constituera un élément clé dans le travail en cours dans certains pays africains, tout comme la promotion de l'accès à l'asile. Le HCR entend en effet observer la suite donnée aux déclarations des gouvernements des pays africains, qui s'étaient engagés, lors du Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants et du Sommet des dirigeants sur les réfugiés de 2016, à renforcer les régimes d'asile nationaux et à assurer l'accès des réfugiés et des déplacés internes aux procédures de détermination du statut, à la protection et à l'assistance juridique, et aux services locaux.

Mouvements mixtes

Les migrants et les réfugiés utilisent de plus en plus les mêmes itinéraires et les mêmes moyens de transport pour rejoindre des destinations étrangères. Lorsque les personnes qui composent ces flux mixtes ne peuvent entrer dans un État de manière légale, elles ont souvent recours aux services de trafiquants d'êtres humains et entreprennent de dangereux voyages sur terre ou en mer, auxquels beaucoup ne survivent pas. Ce phénomène devient de plus en plus courant en Afrique, où des réfugiés et des migrants partis de l'Est et de la Corne de l'Afrique, ainsi que des sous-régions d'Afrique de l'Ouest, empruntent la route de la Méditerranée centrale pour se rendre en Europe. Des migrants et des réfugiés originaires de l'Est et de la Corne de l'Afrique, de la région des Grands Lacs, voire de certains États d'Afrique australe, empruntent quant à eux une autre route pour atteindre diverses destinations en Afrique australe.

Le HCR s'efforce d'atténuer les risques de protection encourus par les réfugiés, les migrants et les autres personnes ayant besoin de protection internationale lorsqu'ils empruntent ces itinéraires. Dans ce but, l'organisation renforcera en 2018 l'apport de services et les campagnes d'information destinées à mettre en garde contre les dangers de ces voyages, et recherchera plus activement encore des solutions pour les personnes qui se déplacent. Le HCR continuera à travailler avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour mettre en œuvre un plan stratégique (2015-2018) visant à gérer les mouvements mixtes et irréguliers, ainsi qu'avec l'OIM pour consolider les mécanismes de coordination et d'échange d'informations et améliorer ainsi le suivi des mouvements de réfugiés et de migrants à travers le golfe d'Aden.

Solutions durables et Cadre d'action global pour les réfugiés

Un certain nombre de réunions récentes, dont le Sommet mondial sur l'action humanitaire en mai 2016, ainsi que le Sommet des Nations Unies pour les réfugiés et les migrants et le Sommet des dirigeants sur la crise mondiale des réfugiés, en septembre 2016, ont mis en évidence une volonté croissante, au niveau international, de répondre de manière plus ciblée et plus complète aux besoins humanitaires suscités par les déplacements massifs. Des matérialisations concrètes commencent à être entrevues dans la région et en 2018, le HCR continuera de travailler avec six pays africains déjà engagés dans l'application du CRRF.

Le soutien visant à faciliter les solutions traditionnelles reste primordial. Les rapatriements volontaires en petit nombre se poursuivent, notamment vers la Côte d'Ivoire, le Rwanda et la Somalie, tout comme quelques retours spontanés en direction du Burundi, de la République centrafricaine, du Mali, du Mozambique et du Nigéria. Néanmoins, le HCR ne prévoit pas d'exécuter de programme de rapatriement volontaire à grande échelle dans la région en 2018. L'organisation continuera de soutenir les États africains qui appliquent des plans de développement inclusifs et des mesures qui renforcent la résilience et l'autonomie des réfugiés, et consolident leurs liens avec les communautés d'accueil.

Espérant que l'année 2018 sera marquée par un grand nombre de naturalisations à travers la région, la poursuite de l'appui financier reste déterminante à cet égard, en particulier pour les réfugiés burundais en République-Unie de Tanzanie. Le HCR a identifié six domaines d'engagement

prioritaires, dont l'admission et les droits, l'inclusion et l'autonomie, la réinstallation et les voies d'admission complémentaires (voir le *Glossaire*), l'intégration locale des Tanzaniens naturalisés, la réponse d'urgence, le rapatriement volontaire et la réintégration dans le pays d'origine. L'organisation travaillera avec le Gouvernement tanzanien afin de faciliter la recherche de solutions pour le reste des réfugiés burundais arrivés en 1972. La mise en œuvre s'appuiera sur les mécanismes existants, notamment le Programme conjoint des Nations Unies pour la région de Kigoma, qui encourage une approche inclusive de soutien aux réfugiés et aux communautés d'accueil. Si les questions relatives à l'eau et à l'éducation ont été réglées dans le cadre du « programme conjoint pour Kigoma », faisant parti du CRRF en 2017, l'eau, l'environnement, l'énergie et les infrastructures seront les priorités de 2018.

La réinstallation reste un outil de protection essentiel pour répondre aux besoins des réfugiés les plus vulnérables en Afrique. Au cours de la dernière décennie, des demandes de réinstallation dans des pays tiers ont été soumises pour environ 279 400 réfugiés accueillis en Afrique. Selon les estimations du HCR, plus de 9 pour cent de la population de réfugiés en Afrique, auront besoin d'être réinstallés en 2018. Compte tenu du nombre limité de places de réinstallation, le HCR continuera de promouvoir des voies d'admission complémentaires, notamment au titre des études et du regroupement familial.

Lien entre action humanitaire et aide au développement

En 2018, le HCR continuera de travailler avec des acteurs du développement afin de promouvoir le développement dans les zones qui accueillent des réfugiés, s'appuyant sur ses précédentes collaborations avec la Banque africaine de développement et la Banque mondiale, entre autres. Le HCR tisse déjà des liens avec la Banque mondiale, par exemple, puisqu'il cherche à déterminer les situations applicables au financement « IDA-18 » mis en place par la Banque. Ce financement prend la forme d'un prêt de 2 milliards de dollars sur trois ans, accordé pour réaliser des investissements à moyen et long terme bénéficiant aux communautés réfugiées et aux communautés d'accueil dans les pays hôtes à faibles revenus. Il vise à traiter les problèmes de fragilité et de déplacement forcé sur le continent et se poursuivra en 2018 et 2019. Il est escompté que cette coopération renforcera les moyens de subsistance et l'autonomie des réfugiés dans les années à venir, réduisant ainsi l'engagement et les investissements directs du HCR. Il convient cependant de remarquer que ces initiatives n'entraîneront pas une baisse des ressources requises, car une collaboration durable nécessite d'importants investissements initiaux.

CONTRAINTE

Les opérations du HCR dans la région ont souvent été affectées par une succession de facteurs aggravants : l'insécurité, les pénuries alimentaires et le manque d'accès humanitaire. Alors que la dégradation des conditions de sécurité et les conflits en cours dans le bassin du Lac Tchad, en Somalie et au Soudan du Sud, devraient

contraindre davantage de personnes à fuir pour plus de sûreté, les problèmes de sécurité continueront d'entraver l'accès du HCR aux populations relevant de sa compétence. Ces obstacles empêchent des familles vulnérables de recevoir une aide alimentaire et non alimentaire essentielle et entraînent une augmentation du nombre de personnes déplacées exposées à des crises alimentaires. En outre, compte tenu des effets des changements climatiques, des sécheresses et de l'impossibilité de résoudre certaines situations prolongées, il est probable que les déplacements augmenteront en 2018. Le HCR est un membre actif du Comité directeur pour la prévention de la famine et les moyens d'y répondre, né d'une collaboration entre la Banque mondiale, le GNUM et l'IASC. Néanmoins, un financement continu et rapide est nécessaire pour remédier à cette situation.

Dans les régions frontalières, le risque de voir de nouveaux conflits éclater persiste, notamment en raison d'une insécurité alimentaire croissante et généralisée et sachant que près de 5 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence. Une famine dans certaines régions du Soudan du Sud est une hypothèse probable. Environ un million d'enfants âgés de moins de cinq ans souffrent selon les estimations de malnutrition aiguë à travers le pays et 270 000 d'entre eux risquent de mourir si l'on ne leur vient pas en aide. Le Gouvernement ougandais a laissé ses portes ouvertes et applique l'une des politiques les plus progressistes d'Afrique à l'égard des réfugiés, encourageant l'autonomie des réfugiés et la coexistence pacifique avec les communautés d'accueil. Il a néanmoins besoin de toute urgence d'un soutien à grande échelle pour faire face à cette situation critique.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les opérations du HCR en Afrique sont à l'origine des besoins budgétaires les plus importants de l'organisation, principalement en raison des crises en Somalie et au Soudan du Sud. Avec des besoins chiffrés à 2,6 milliards de dollars, l'Afrique représente environ 35 pour cent du budget global du HCR. Ce montant est toutefois en baisse de 11 pour cent par rapport au budget alloué à la région en 2017, du fait de la diminution escomptée du nombre de déplacés internes l'an prochain.

L'Afrique présente les besoins les plus importants sous le Pilier 1, programme pour les réfugiés, s'élevant à 30 pour cent du budget total du HCR en 2018. Elle mobilise également la part la plus importante du budget consacré aux projets de réintégration, sous le Pilier 3, en dépit d'une réduction du budget alloué à ce type d'aide.

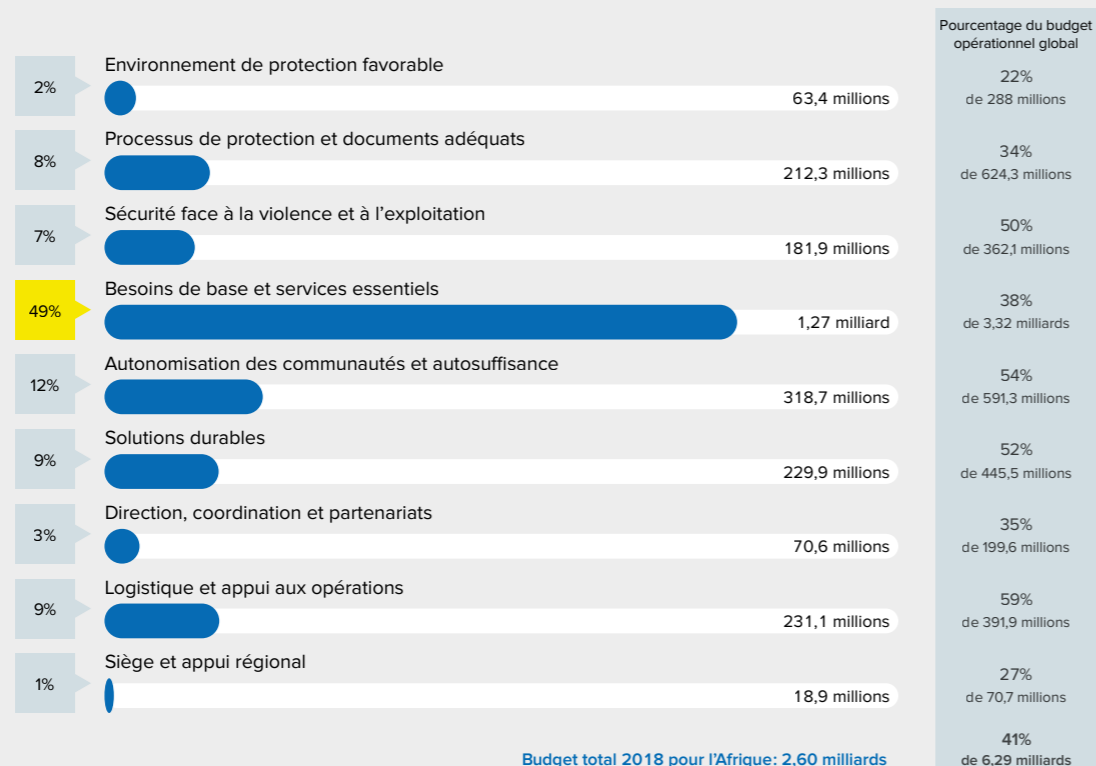
Les problèmes de sous-financement des opérations pour les réfugiés au Burkina Faso, au Cameroun, en République démocratique du Congo, en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda, au Soudan du Sud, en République-Unie de Tanzanie et au Tchad, ont entraîné des réductions des rations alimentaires pour environ 2 millions

de réfugiés, une tendance qui risque de s'accroître si des fonds ne sont pas débloqués en 2018.

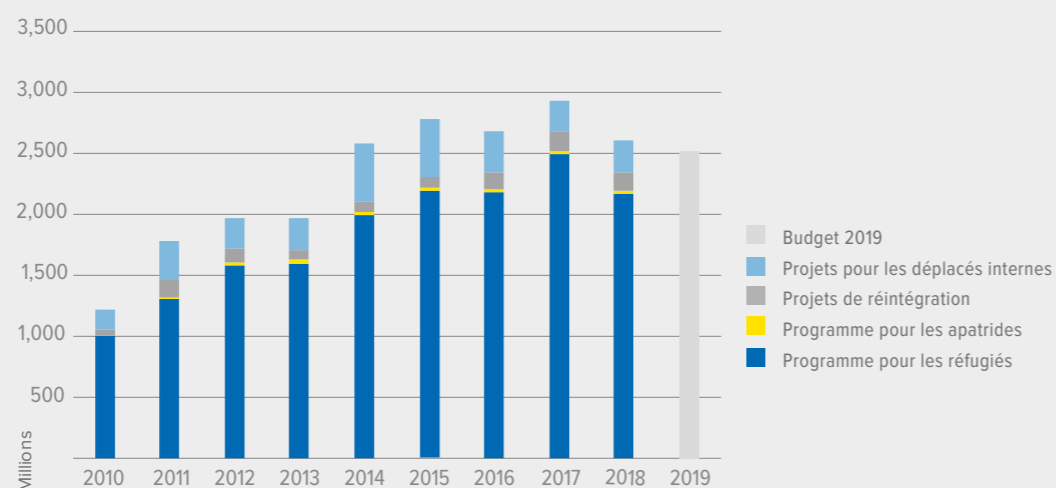
À l'intérieur de la région, les besoins de financement les plus importants sont observés dans la sous-région Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique, représentant 65 pour cent du budget global de l'Afrique. La plus grande partie du budget (89 pour cent) est allouée au programme pour les réfugiés ; ce qui traduit clairement les besoins engendrés par les crises en Somalie et au Soudan du Sud. Tout déficit budgétaire limiterait la capacité de l'organisation à assurer des interventions urgentes et indispensables à la survie, à fournir des articles de secours et à offrir une aide essentielle dans le secteur des abris aux réfugiés et aux déplacés internes dans le besoin.

Les différentes opérations sont décrites plus en détail dans les pages consacrées aux sous-régions et pays correspondants sur le site internet Global focus (<http://reporting.unhcr.org>).

BUDGET 2018 POUR L'AFRIQUE PAR GROUPE DE DROITS FONDAMENTAUX | millions - USD



BUDGETS POUR L'AFRIQUE 2010-2019 | millions - USD



BUDGETS POUR L'AFRIQUE | USD

OPÉRATIONS	2017 Budget actuel (au 30 juin 2017)	2018				TOTAL	2019 Budget prévisionnel
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
AFRIQUE DE L'OUEST							
Burkina Faso	24 785 448	21 347 881	503 114	-	-	21 850 996	18 528 905
Côte d'Ivoire	20 258 448	2 415 705	9 630 012	3 954 285	-	16 000 001	15 800 080
Ghana	8 878 867	8 085 878	-	-	-	8 085 878	7 159 061
Guinée ¹	4 471 017	-	-	-	-	-	-
Libéria	16 194 818	11 580 064	-	-	-	11 580 064	11 041 665
Mali	41 007 532	9 215 547	-	9 262 523	1 125 019	19 603 089	17 432 019
Niger	83 390 232	53 765 858	733 498	-	11 310 943	65 810 299	65 064 162
Nigéria	78 926 048	6 104 000	-	22 890 000	47 306 000	76 300 000	72 485 000
Sénégal - Bureau régional ²	31 317 166	24 980 533	4 521 642	-	-	29 502 175	23 362 236
SOUS-TOTAL	309 229 576	137 495 466	15 388 267	36 106 808	59 741 961	248 732 501	230 873 129
AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE							
Tchad	165 145 807	140 346 387	3 003 699	-	5 634 658	148 984 744	130 384 009
Djibouti	33 785 057	26 730 931	-	-	-	26 730 931	8 100 000
Érythrée	3 899 094	3 943 197	-	-	-	3 943 197	3 943 261
Éthiopie	330 477 808	318 542 363	-	-	1 969 862	320 512 225	353 299 158
Éthiopie (Bureau régional de liaison auprès de l'UA et de la CEA)	2 205 453	2 205 453	-	-	-	2 205 453	3 200 012
Kenya	230 228 625	184 907 177	481 496	-	-	185 388 673	170 118 826
Kenya - Centre d'appui régional	6 376 071	5 116 101	-	-	-	5 116 101	4 425 102
Somalie	116 599 819	76 790 400	-	59 707 514	49 886 360	186 384 275	174 928 992
Soudan du Sud	171 672 619	120 472 438	1 492 482	-	33 322 403	155 287 323	160 244 622
Soudan	201 089 032	194 374 972	2 045 493	11 834 349	23 662 502	231 917 316	256 103 899
Ouganda	551 051 801	416 332 152	200 000	-	-	416 532 152	405 800 758
Activités régionales	4 782 538	7 392 462	-	-	-	7 392 462	7 392 462
SOUS-TOTAL	1 817 313 724	1 497 154 032	7 223 170	71 541 862	114 475 785	1 690 394 851	1 677 941 101
AFRIQUE CENTRALE ET DES GRANDS LACS							
Burundi	33 815 536	28 466 983	-	-	2 457 613	30 924 595	30 924 227
Cameroun	94 244 829	81 169 771	530 533	-	5 027 502	86 727 806	82 291 369
République centrafricaine	53 084 438	9 355 282	-	20 659 162	11 254 976	41 269 421	42 599 962
République du Congo	28 642 667	21 104 168	-	-	2 370 000	23 474 168	21 173 420
République démocratique du Congo - Bureau régional ³	234 312 899	102 914 438	1 285 780	18 143 850	58 752 675	181 096 744	140 923 027
Rwanda	104 378 181	95 475 730	-	-	-	95 475 730	99 671 325
République-Unie de Tanzanie	137 072 143	122 709 283	-	3 219 937	-	125 929 220	122 686 048
SOUS-TOTAL	685 550 693	461 195 655	1 816 313	42 022 950	79 862 767	584 897 684	540 269 379
AFRIQUE AUSTRALE							
Angola	36 642 183	2 602 287	-	-	-	2 602 287	2 602 287
Botswana ⁴	3 076 320	-	-	-	-	-	-
Malawi	18 118 080	17 399 752	-	-	-	17 399 752	17 377 615
Mozambique	5 522 948	5 626 659	319 555	-	-	5 946 214	5 946 214
Afrique du Sud - Bureau régional	25 440 886	29 123 809	1 323 482	-	-	30 447 291	30 447 773
Zambie	13 609 910	12 279 067	-	-	-	12 279 067	6 907 714
Zimbabwe	10 957 979	7 564 022	253 828	-	-	7 817 850	7 817 850
SOUS-TOTAL	113 368 306	74 595 596	1 896 865	-	-	76 492 461	71 099 453
TOTAL	2 925 462 299	2 170 440 748	26 324 615	149 671 620	254 080 513	2 600 517 498	2 520 183 062

¹ Les activités en Guinée seront présentées sous le Bureau régional du Sénégal à partir de 2018.

² Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée Bissau, en Sierra Leone et au Togo.

³ Inclut les activités au Gabon et en République démocratique du Congo.

⁴ Les activités au Botswana seront présentées sous le Bureau régional d'Afrique du Sud à partir de 2018.